

## Echange entre le Lycée Pergaud et le Lycée Moderne de Man (Côte d'Ivoire) - Convention avec le Lycée Pergaud

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** A la suite du protocole d'accord de coopération décentralisée signé le 20 septembre 1991 entre la Ville de Man et la Ville de Besançon (Conseil Municipal du 25 juin 1990), d'autres partenaires ont décidé de mener des opérations avec leurs homologues. Tel est le cas du Lycée Louis Pergaud de Besançon qui a établi des contacts avec le Lycée Moderne de Man.

Il convient de rappeler que le Proviseur du Lycée Pergaud avait été mandaté par le Ministre de la Coopération en 1991 pour réaliser une expertise de tous les lycées de l'Etat ivoiriens dont celui de Man. A la suite de cette mission, le Lycée Pergaud a été retenu par le Ministère de la Coopération comme lycée pilote pour mener des actions de coopération avec un lycée ivoirien.

Afin de recenser les besoins réels du Lycée Moderne de Man et de lancer les divers axes du projet, une délégation comprenant 5 personnes du Lycée Pergaud (Proviseur - deux Conseillers Principaux d'Education, une surveillante et un gestionnaire comptable) s'est rendue à Man du 21 février au 4 mars 1994.

Compte tenu de l'intérêt de l'action menée par le Lycée Pergaud et de la complémentarité avec les opérations lancées par la Ville de Besançon, il est proposé, sur avis favorable de la Commission Relations Extérieures - Jumelages, que le Conseil Municipal se prononce :

- sur la signature d'une convention entre le Lycée Pergaud et la Ville de Besançon afin de formaliser les actions de coopération qui seront réalisées dans le cadre du programme d'aide au développement municipal de Man spécifique aux activités scolaires,

- sur l'attribution d'une somme de 7 000 F au Lycée Pergaud sur un budget prévisionnel de la mission d'exploration qui se monte à 55 000 F.

En cas d'accord, la somme de 7 000 F sera prélevée sur les crédits du chapitre 940.32/657.94036.400.

**M. TOURRAIN :** Je voudrais profiter de cette occasion, Monsieur le Maire, pour suggérer au Service des Relations Extérieures et à l'Adjoint...

**M. LE MAIRE :** Mme GUINCHARD-KUNSTLER s'excuse car elle est encore au Conseil Régional.

**M. TOURRAIN :** Puisque nous avons déjà des contacts avec Douroula en matière de pompage d'eau, en matière d'école, de construction, je voudrais suggérer qu'on puisse établir des liens avec un certain nombre de pays d'Afrique, soit dans le même secteur, le Burkina-Faso, soit en Côte d'Ivoire pour leur apporter des livres. En effet, certains livres scolaires démodés ne sont plus utilisés et cela représente des quantités énormes et dans ces pays les jeunes seront certainement preneurs, d'abord à l'étude du français et ensuite au maintien des liens qui existent avec les pays francophones d'Afrique.

**M. LE MAIRE :** C'est une excellente initiative ; mais vous savez que nous le faisons déjà avec ceux qui sont sur le terrain. Par exemple, ce sont les relations personnalisées entre les représentants de la Ville et ceux de Douroula qui ont permis de répondre à leurs préoccupations dont l'une peut être effectivement la lecture ; dans ce cas-là je crois que c'est à ceux qui participent de nous indiquer leurs besoins. Avec la Ville de Man, nous avons surtout des échanges actifs au niveau technique. Je souligne l'initiative du Lycée Pergaud qui pourra peut-être prendre en compte votre demande.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.